



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE**  
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS  
(Tél. : 01.44.83.65.55)

**28 octobre 2009**

## **CIRCULAIRE-2009 N°08**

### **FIPHFP** **FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

### **COMITÉ NATIONAL** **SÉANCE D'INSTALLATION DU 8 OCTOBRE 2009**

L'UIAFP-FO était représentée par Anne Baltazar (FGF-FO) et Hervé Rochais (FSPS-FO).



Après de multiples rebondissements et une inquiétude grandissante sur la volonté du gouvernement de voir s'installer le comité national du FIPHFP (retard dans la parution du texte sur sa composition), ce dernier s'est enfin réuni le 8 octobre dernier en séance plénière.

Il s'agissait avant tout d'une réunion statutaire dont la mission première était l'élection aux postes de président et vice président du comité mais également la désignation dans les 3 commissions appelées à piloter le fond.

S'agissant de la présidence, elle revient à Didier FONTANA (reconduit dans son mandat) et la vice présidence sera occupée par Anne BALTAZAR (FO).

Concernant les différentes commissions Aides, partenariats et finances, Hervé ROCHAIS au titre de Force Ouvrière en sera membre ainsi qu'Anne BALTAZAR membre de droit en qualité de vice présidente.

Au-delà de la discussion sur le fonctionnement du Comité National afin qu'il gagne en efficacité, cette réunion a été l'occasion pour les O.S d'effectuer une déclaration formelle (jointe à ce compte rendu).

S'agissant des postes de rapporteur des 3 commissions (Aides, partenariats et finances) ils n'étaient pas connus au moment de la rédaction de ce compte rendu.

Lors de ce comité national, présentation rapide d'un sondage réalisé par l'IFOP pour le compte du FIPHFP auprès des agents de la fonction publique sur la perception du fond.

Il apparaît que si 86% des personnes interrogées estiment que les conditions de travail des personnes en situation de handicap se sont améliorées, 46% d'entre elles jugent que les personnes handicapées restent insuffisamment intégrées dans la fonction publique.

Pour leur part, 51% des élus et des fonctionnaires s'estiment encore mal informés sur le fonctionnement du FIPHFP et des aides qu'il propose.

Pour Force Ouvrière, le FIPHFP doit encore se développer et s'intégrer pleinement dans la vie institutionnelle des 3 fonctions publiques.

L'engagement de notre confédération sur le thème du handicap n'est plus à prouver et le FIPHFP doit être considéré par le plus grand nombre comme un outil à développer pour lutter contre toutes les discriminations liées aux handicaps et pour l'intégration du plus grand nombre de personnes dans cette situation.

## **Déclaration des organisations syndicales du Comité national du FIPHFP**

Le Comité national du FIPH est enfin réuni aujourd'hui.

Les organisations syndicales s'étaient alarmées début septembre, après un troisième report, de cette situation préjudiciable à l'emploi des personnes handicapées.

En effet, alors même que les moyens financiers étaient disponibles et devaient être mobilisés, ce blocage de près de six mois n'a pas permis pas au FIPHFP de répondre aux exigences posées par la Loi en matière d'insertion des personnes en situation de handicap : aucune aide nouvelle ne pouvait être inscrite au catalogue, aucune convention, permettant de définir les politiques de recrutement des personnes handicapées, ne pouvait être signée avec les employeurs publics.

A l'occasion de cette séance d'installation, les organisations syndicales présentent une candidature unique à la fonction de vice-présidence du Comité National.

Par cette candidature - qui ne préjuge pas d'un positionnement pour le futur concernant la présidence - les organisations syndicales veulent affirmer leur volonté de voir le FIPHFP jouer pleinement son rôle d'impulsion des politiques de l'emploi des personnes en situation de handicap, de préférence, comme le veut la devise que nous nous sommes donnée, à la contribution.

Nous souhaitons que l'action du comité national ne soit pas régulièrement, comme cela l'a été trop souvent dans le passé pourtant récent de notre fonds, entravée par des obstacles présentés comme de simples retards administratifs.

Nous ne serons pas comptable de ce type de dysfonctionnements.

Nous souhaitons enfin que cette nouvelle mandature soit l'occasion d'améliorer considérablement le fonctionnement du Comité National, nous pensons en particulier aux comptes rendus, procès verbaux, verbatim, accès aux documents préparatoires, fonctionnement des groupes de travail...

Vous l'avez compris, cette séance du comité national est pour nous l'occasion de rappeler un certain nombre d'exigences, à nos yeux essentielles : nos collègues en situation de handicap, les personnes qui souhaitent intégrer les métiers de nos établissements et services publics n'ont pas, eux, les moyens d'attendre.

